



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE

TRAITEMENT DES TUMEURS DE LA PROSTATE PAR 177LU-PSMA

Fiche d'information

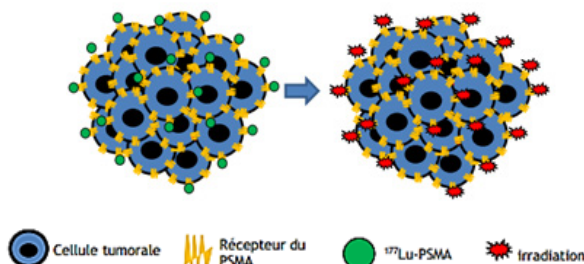
Il vous a été proposé un traitement par 177Lu-PSMA. Voici les instructions et les précautions à suivre après chaque traitement. Prenez le temps de lire attentivement ces instructions et discutez-en si vous le désirez, avec vos proches, votre médecin traitant ou médecin spécialiste. Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter le service de médecine nucléaire dans lequel vos traitements sont prévus (coordonnées en fin de fiche d'information).

INDICATIONS

Le ^{177}Lu -PSMA est un médicament radio-pharmaceutique indiqué dans le traitement de certains cancers de la prostate au stade métastatique dont le but est de ralentir l'évolution de la maladie.

MÉCANISME D'ACTION

Le ^{177}Lu -PSMA est un médicament administré par voie intraveineuse. Après l'injection, le médicament se fixe spécifiquement sur des récepteurs présents à la surface des cellules de la tumeur (le récepteur PSMA), et émet des rayonnements qui vont traiter la tumeur en détruisant les cellules tumorales.



PRÉPARATION AU TRAITEMENT

Avant de démarrer le traitement, un médecin nucléaire vous recevra en consultation pour vous expliquer le déroulement du traitement et répondre à vos questions. Il vérifiera les résultats de votre dernière prise de sang afin de contrôler l'absence de contre-indications.

Un examen TEP/TDM au ^{68}Ga -PSMA aura

également été réalisé avant le traitement en médecine nucléaire afin de s'assurer de la présence de récepteurs PSMA sur la tumeur. Si besoin, un nouveau scanner et/ou une scintigraphie osseuse pourront être prescrits par votre médecin avant de débiter le traitement.

DÉROULEMENT DU TRAITEMENT

Le protocole thérapeutique consiste en **6 administrations de ^{177}Lu -PSMA espacées de 6 semaines** en ambulatoire (hospitalisation d'une journée).

Le traitement a lieu dans le service de médecine nucléaire. L'ensemble du personnel a reçu une formation spécifique en rapport avec votre traitement.

L'administration du ^{177}Lu -PSMA s'effectue dans une pièce dédiée. Elle consiste en une injection par voie veineuse périphérique (une perfusion est posée sur chaque bras) ou par chambre implantable si vous en êtes porteur et si celle-ci est fonctionnelle. L'administration du traitement radioactif dure environ

30 minutes. Elle est précédée de l'administration de médicaments dont le but est de prévenir d'éventuels effets secondaires (Cf Chapitre 6). Au cours de votre traitement, des poches de glace seront placées au niveau mandibulaire, afin de prévenir une éventuelle inflammation des glandes salivaires.

Après chaque administration du traitement, vous serez gardé sous **surveillance pendant 6 heures**. Il vous sera demandé de restreindre au maximum les sorties de la pièce afin de limiter l'exposition des autres patients présents dans le service et du personnel soignant. **Aucun accompagnant ne pourra rester avec vous.** Le personnel soignant vous rendra visite régulièrement afin d'assurer votre

surveillance, la distribution de votre repas du midi, etc.... Pour des raisons de radioprotection, son temps de séjour dans la pièce ainsi que la distance avec vous seront limités. Une sonnette sera à votre disposition afin de pouvoir solliciter le personnel en cas de besoin.

Une scintigraphie sera réalisée à 5 heures après votre traitement, avant votre sortie.

Passées les 6 heures de surveillance, vous pourrez quitter le service, après validation médicale. Des informations vous seront données par rapport à la suite de votre plan de soin.

BÉNÉFICES DU TRAITEMENT ESCOMPTÉS

Le traitement par ¹⁷⁷Lu-PSMA a pour but principal de ralentir l'évolution de la maladie. Si vous présentez des douleurs osseuses, il permet également de les diminuer.

EFFETS SECONDAIRES DU TRAITEMENT

Vous pouvez présenter des nausées voire des vomissements lors de l'administration du ¹⁷⁷Lu-PSMA. L'administration d'anti-nauséeux à visée préventive sera réalisée 30 minutes avant de démarrer le traitement.

Après l'administration du traitement, vous pourrez ressentir une fatigue ou des douleurs osseuses plus importantes que d'habitude la semaine suivant votre hospitalisation.

Une sécheresse buccale peut également survenir après le traitement. Des bains de bouche vous

seront prescrits.

Le traitement peut également entraîner au niveau sanguin une diminution des globules blancs, de l'hémoglobine ou des plaquettes. Une surveillance biologique régulière sera réalisée pendant toute la durée de la prise en charge.

Sur la base des résultats biologiques et des effets secondaires que vous pourrez développer, le médecin pourra décider de retarder, suspendre ou arrêter le traitement ¹⁷⁷Lu-PSMA.

PRÉPARATION LE JOUR DE VOS TRAITEMENTS

- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun et il vous est conseillé de prendre un petit déjeuner.
- Prenez vos traitements habituels.
- Prenez connaissance SVP de ce que vous devez prévoir pour vos traitements (Page4)

CONSEILS GÉNÉRAUX APRÈS LE TRAITEMENT

Précautions générales :

- Prendre une douche quotidiennement
- Utiliser les toilettes en position assise, tirer deux fois la chasse d'eau
- Bien vous laver les mains
- Boire suffisamment d'eau : **2L par jour** incluant également jus de fruit, tisanes, café, eau gazeuse, etc...
- Laver vos sous-vêtements, draps, pyjamas ou tout vêtement pouvant présenter des traces d'urines, séparément des autres vêtements du reste de la famille **pendant 7 jours**.
- Stocker dans un sac en plastique tous les objets non lavables contenant des traces d'urine (protections urinaires) et placer le sac dans une poubelle à l'écart. Ce sac pourra être jeté aux ordures ménagères au bout de **70 jours**.

Par rapport à vos proches et l'entourage :

- Vous devrez éviter les contacts rapprochés et prolongés avec votre entourage
- Le contact avec votre conjointe doit être limité et il est recommandé de dormir dans des lits séparés pendant **7 jours**. Si votre conjointe est enceinte, prolongez la **période à 15 jours**.
- Limitez les contacts avec les enfants (≤ 10 ans) et les femmes enceintes pendant **7 jours**.
- Si dans le cadre de votre travail vous avez un contact prolongé avec des petits enfants ou une femme enceinte vous devez nous le signaler.
- Évitez pendant **7 jours** les lieux fréquentés (cinéma, théâtre, coiffeur,...), les trajets de longue durée en transport public (train, avion), etc...) car il est difficile de respecter des règles de distance dans ces lieux. Si vous devez prendre un avion, veuillez nous prévenir, un certificat vous sera délivré.

Il est important de rappeler que les contacts rapprochés de courte durée ne présentent aucun risque

Contraception :

- Afin de réduire les risques de modification des cellules reproductrices par les radiations, un projet de grossesse devra être reporté **au-delà de 6 mois**. De ce fait, vous et/ou votre partenaire **devrez toujours utiliser des moyens de contraception fiables pendant cette période**.

Aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines :

- Le ^{177}Lu -PSMA n'a aucun effet ou un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉVOIR LE JOUR DE VOS DIFFÉRENTS TRAITEMENTS

- Apportez votre carte d'identité, carte sécurité sociale et carte mutuelle
- Si vous avez un traitement à prendre pendant la journée, apportez vos médicaments et l'ordonnance jointe
- Apportez de quoi vous occuper : livres, musique (avec écouteurs), portable. NB : la salle du traitement ne comporte pas de télévision
- Apportez des bonbons acidulés afin de majorer une sécrétion des glandes salivaires

Pour toute information complémentaire avant votre traitement, n'hésitez pas à nous contacter

Groupe hospitalier Pellegrin
Tél. 05 56 79 55 40
therapie-nucleaire.pellegrin@chu-bordeaux

Groupe hospitalier Sud
Tél. 05 25 35 20 94 ou 05 57 65 64 08
medecine-nucleaire.hl@chu-bordeaux.fr

